

## **LES LUXEMBOURG : PROJET DYNASTIQUE ET CONSTRUCTION DE LA DOMINATION ENTRE PERSPECTIVES GLOBALES ET LOCALES**

### **Colloque international**

**28-30.11.2018 | Université du Luxembourg, Campus Belval**

Entre 1308 et 1437, la dynastie des Luxembourg détient l'hégémonie sur la région centre-européenne. Longtemps demeurée sans envergure, elle parvint à capter un vaste ensemble de territoires sous sa domination. En 1308, l'élection d'Henri VII comme roi des Romains inaugure pour plus d'un siècle sa position dominante au sommet de l'Empire, si l'on excepte l'interlude occasionné par le trop jeune âge de Jean l'Aveugle. À la même période, le riche royaume de Bohême vint étoffer la liste de ses possessions, lui conférant un positionnement stratégique avantageux au cœur de l'Empire. La gestion par l'autorité centrale du cumul des niveaux d'intervention et le degré d'harmonisation entre « penser global » et « agir local » inhérent au réseau territorial des Luxembourg de 1308 à 1437 sont au cœur du projet LUXDYNAST initié en décembre 2015 et prévu pour une durée de trois ans. Plus concrètement, l'enquête a pour objet le souverain d'un côté, la société politique de l'autre et le lien toujours réactivé unissant ces deux pôles. Aussi, il s'agit de mettre en exergue la multiplicité des figures souveraines et le cumul des dignités, ainsi que la diversité des communautés politiques correspondant à autant de territoires tout en sondant les liens entre les deux, renvoyant à la notion de contrat, centrale dans la pensée politique médiévale.

Après un premier colloque (2016) consacré à l'imposition d'un pouvoir étranger et donc à la nécessaire négociation d'un contrat politique entre les différents acteurs du pouvoir, ce nouveau colloque entend **mettre à l'épreuve l'idée dynastique**. Le regard de l'historien est nécessairement induit en erreur par la **perspective rétroactive** qui caractérise son travail. Prenant acte **après-coup** de plus de cent ans de domination exercée par les Luxembourg, il accepte un peu trop facilement la domination de la dynastie comme une réalité qui aurait été d'emblée incontestée et incontestable. Et en effet, les souverains utilisèrent à leur profit le lien qui unissait pays et dynastie pour manifester le caractère naturel et évident de leur pouvoir. En ce sens, nous nous intéresserons aux stratégies développées pour imposer ce sentiment d'évidence et de naturel aux sujets et ainsi remporter l'adhésion, notamment en sondant l'existence – ou non – d'une culture, voire d'une idéologie, dynastique propre aux Luxembourg (aussi bien la durée que sur l'ensemble des territoires qui leur étaient soumis) et la sensibilité des sujets à cela. Sur quels vecteurs et critères la dynastie s'appuie-t-elle pour conquérir son **droit à régner** ? Sur quoi fonde-t-elle sa légitimité ? Il n'y a pas de dynastie sans société politique qui la reconnaît dans ses droits. Aussi sa légitimation est-elle une négociation permanente aux formes toujours renouvelées, au gré des contextes et rapports de force successifs. Loin d'être assurée une fois pour toutes, la position des Luxembourg est de ce fait régulièrement fragilisée, le malaise culminant sous Venceslas malmené tant dans l'Empire qu'en Bohême.

Dans le contexte médiéval au fonctionnement institutionnel encore fragile, la dynastie est traditionnellement perçue comme l'élément pourvoyeur de continuité et de stabilité aux entités politiques, dans un schéma qui s'articule autour des deux corps du roi et où la dynastie figurerait le corps mystique. Dans une perspective inversée, nous passerons au crible cette idée reçue diffusée dès

## Argumentaire

le Moyen Âge pour redonner toute leur place aux acteurs « locaux » dans l'institutionnalisation des instances étatiques et des pratiques politiques. Nous nous demanderons quels étaient les facteurs constitutifs de cohésion politique et accorderons une attention particulière à la **participation politique** en nous interrogeant sur les **structures et instances de représentation** (formes / désignation / fonctionnement) ainsi que sur la **prise de décision**. Cela nous amènera à poser parallèlement les questions des échelles, et de prendre en compte l'action de tous les organes qui permettaient une certaine représentation, ainsi que de la répartition des compétences (collège des grands-électeurs / diètes d'Empire / assemblées locales / tribunaux royaux). La catégorie des **collaborateurs du souverain** (composition de la cour, chancellerie, entourage proche) et de la **délégation** du pouvoir sera abordée dans une perspective « from below », posant la question du recrutement local, pour mettre en lumière le fonctionnement d'un réseau plus ou moins autonome, dont l'existence était souvent attestée avant l'installation de la dynastie (noblesse locale, traditions urbaines).

Il s'agira aussi de prendre cet espace social comme un **espace de concurrence** entre les différents groupes sociaux et politiques, comme au sein de ces groupes eux-mêmes, et de mettre au jour les stratégies, entre autres, d'ascension et de reproduction sociales. De ce fait il ne faudra pas oublier la prise de parole hors des institutions traditionnelles dans le cadre du **rôle croissant de l'opinion** dans les stratégies de justifications et de communication (rôle de l'écrit, de la littérature, de la rumeur) qui valait autant à l'intérieur du groupe qu'à l'extérieur dans un souci de reconnaissance essentiel à la compréhension du pouvoir et de son partage. Cela nous amènera à mesurer **l'intégration de la population** dans le projet politique et l'existence plus ou moins avancée d'un espace public.

Ce colloque s'articulera autour de trois axes principaux :

1. **Dynastie, succession, élection entre théorie et pratique** : ce premier axe nous introduira aux préoccupations générales relatives à la dynastie comme la continuité étatique et la succession et nous amènera à penser les questions plus concrètes de conscience dynastique et d'autoreprésentation des Luxembourg ;
2. **À la charnière entre visée globale et pratique locale, les modalités du contrat politique** : ce deuxième axe s'intéressera aux formes et procédures que pouvaient revêtir le contrat politique ainsi qu'aux modalités de la négociation et de la prise de décision ;
3. **Sujets et communautés locales face au projet politique dynastique : intégration, émancipation, rejet** : pour finir, nous déplacerons notre regard vers les sociétés politiques locales en explorant les attitudes variées à l'égard de la politique dynastique ainsi que l'impact sur leur structuration interne, la composition des pouvoirs et les réactions identitaires en leur sein.